

PROCÈS-VERBAL - PUBLIC

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

3^e séance 2024 – 21 mars 2024 – 15 h 05 à 18 h 03

Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage, Maison du citoyen

PRÉSENCES :

Membres

Anik Des Marais, vice-présidente

Jean Lessard, membre élu

Claude Fortin – Action Climat Outaouais

Inès Bosse-Thompson – Citoyenne

Mathieu Charron – Citoyen

Lise Filiatrault – Citoyenne

Benoit Delage – Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)

Jessy Desjardins – Brigil

Secrétaire

Anick Fortin, coordonnatrice, comités et commissions – Direction générale

Ressources internes

Frédéric Vandal, directeur – Service de transition écologique

Louise Tremblay, cheffe de service, projets écologiques – Service de transition écologique

Véronique Leduc, adjointe administrative – Direction générale

Aussi présents

Patrick Faubert, professeur associé, Ph.D., chargé de cours – Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi

Claude Villeneuve, directeur, professeur titulaire – Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi

Hélène Côté, éco-conseillère diplômée®, M.Sc., ing., coordonnatrice - Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi

Christelle Mylène Noutchomwa - Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi

Pierre-Luc Desssureault, géographe, éco-conseiller diplômé®, M.Sc., professionnel de recherche et chargé de cours - Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi

Catherine Leclerc, attachée politique

Mike Owen Sebagenzi, stagiaire à la Ville

Sylvain Michaud, citoyen

Réjean Pleau, citoyen

Réal Lalande, citoyen

ABSENCES

Marc Bureau, président

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Anik Des Marais agit comme présidente de la séance en remplacement de Marc Bureau. Elle constate le quorum et ouvre la séance à 15 h 05.

Elle mentionne que le plan de travail de la Commission a été adopté par le conseil municipal le 19 mars dernier.

2. Adoption de l'ordre du jour

Les deux points suivants sont ajoutés au varia :

- Rapport d'observateur annuel d'Action Climat Outaouais
- Renouvellement des membres de la Commission

Il est proposé par Claude Fortin

Appuyé par Mathieu Charron

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance avec les ajouts au varia.

Adoptée

3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance publique du 22 février 2024

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal.

4. Période de questions du public

Les membres citoyens demandent à recevoir les présentations qui ont été faites pendant la séance.

5. Points d'information

5.1 Portrait énergétique de la région de l'Outaouais produit par le CREDDO

Les membres sont saisis des résultats sommaires du portrait énergétique de la région de l'Outaouais produit par le CREDDO. Ce portrait a pour objectif de dresser la situation énergétique actuelle dans la région de l'Outaouais et d'apprécier son évolution par rapport au même exercice mené en 2013. En somme, il vise, pour l'année 2030, à réduire les émissions des gaz à effet de serre (GES) de 37,5 % par rapport au niveau d'émission de 1990. La finalité ultime du Plan étant d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Les membres sont informés de quelques données liées aux énergies renouvelables et non renouvelables ainsi que le potentiel de substitutions des énergies fossiles.

Jean Lessard se joint à la rencontre à 15 h 31.

Des discussions ont lieu quant à l'installation de bornes de recharge et les impacts économiques que cela risque d'engendrer ainsi que la viabilité de cette action.

Il est ajouté que pour réussir à diminuer les émissions des GES, un travail collectif est nécessaire. Il est aussi suggéré que le Plan d'action auquel fait référence le Portrait énergétique soit développé en tenant compte des initiatives menées par les autres acteurs tels que la Ville de Gatineau.

La présentation sera transmise aux membres de la Commission.

6. Présentation : État des lieux sur les inventaires des émissions de gaz à effet de serre par la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi

L'objectif de la présentation est de faire part du mandat octroyé à la Chaire éco-conseil par la Ville de Gatineau ainsi que de faire un état des lieux sur les inventaires des émissions de GES. Cette démarche vise à établir un système de saisie des données d'inventaires convivial et robuste pour permettre à la Ville de tenir un registre 100 % numérique.

Les membres sont saisis de la démarche et de la méthodologie utilisées qui se déclinent en trois volets :

Volet 1 : Réalisation de l'inventaire des émissions de GES

- Révision et validation des méthodologies et sources de données appliquées aux inventaires existants (2009 et 2015);
- Réalisation des inventaires 2019-2020-2021 sur la base des critères appliqués pour les inventaires existants (2009 et 2015).

Volet 2 : Réalisation de l'analyse des actions et mesures du Plan climat de la Ville de Gatineau

- Réaliser une analyse critique des actions et mesures du Plan climat;
- Développer un mécanisme de priorisation des actions et mesures du Plan climat.

Volet 3 : Actions à venir

- Bonification des méthodologies et sources de données appliquées aux inventaires de GES;
- Accompagnement dans la validation et l'établissement des indicateurs de performance et de suivi des actions et mesures du Plan climat (dans la continuité du volet 2);
- Établissement et mise en œuvre d'un mécanisme de priorisation des actions et mesures du Plan climat.

Des résultats préliminaires quant aux émissions de gaz à effet de serre sont présentés. Le rapport complet sera disponible sous peu et transmis aux membres.

Des questions d'éclaircissement sur la démarche et les données présentées sont posées. Plusieurs membres se questionnent sur les moyens prévus par le Service de la transition écologique et les prochaines étapes à venir dans l'identification des priorités d'actions. Il est également demandé si les constats permettent d'identifier des actions qui auraient des impacts rapidement sur les GES.

Il est répondu que des présentations sont prévues lors des prochaines séances afin que la Commission puisse contribuer à la priorisation des actions du Plan climat, tel qu'inscrit dans son Plan de travail. Il est ajouté que l'analyse des actions et des mesures prioritaires, réalisée par l'équipe de la Chaire en éco-conseil, est déjà établie en fonction du Plan climat de la Ville de Gatineau et sera prise en considération dans la discussion à venir.

Les membres s'entendent pour dire que cet outil de données permettra aux membres du conseil municipal de prendre des décisions appuyées sur les données et leur facilitera probablement la tâche.

Pause de 16 h 36 à 16 h 49

Il est mentionné que les prochaines étapes visent à développer un mécanisme de priorisation des actions et mesures du Plan climat. Un exercice de priorisation est prévu au printemps 2024 et le tout sera discuté avec les membres de la Commission.

Il est noté que les données des inventaires indiquent que les émissions de GES ont augmenté de 1 % entre 2015 et 2021.

7. Présentation : Décarbonation des bâtiments sur le territoire de la ville de Gatineau

Une mise en contexte de la situation climatique et des données liées aux émissions de GES à Gatineau recueillies en 2021 sont exposées.

Benoit Delage quitte la rencontre à 17 h 04. Le quorum est maintenu.

Des solutions de mesures afin de permettre la capacité à fournir de l'énergie dans les moments de grande consommation sont présentées ainsi qu'un portrait sommaire de quelques villes au Québec en lien avec la réglementation du gaz.

Les membres sont saisis des deux propositions suivantes :

1. N'accepter que les énergies carboneutres, si possible, pour le neuf et le remplacement de l'existant, si Hydro-Québec peut fournir l'hydro-électricité et si Gazifère peut fournir 100 % de gaz naturels renouvelables.
Cette proposition engage les distributeurs à se positionner et à éclairer le débat public de la situation énergétique.
2. Si l'énergie carboneutre n'est pas accessible, forcer les systèmes biénergie; électrique en principal avec gaz de schiste en appoint.
L'électrique fournit environ 70 % à 75 % de l'énergie de chauffage, il ne reste donc que 25 % à 30 % de combustible fossile.

Il est mentionné que l'avis de proposition pour élaborer un projet de règlement exigeant l'utilisation d'une source d'énergie renouvelable pour les nouvelles constructions résidentielles, déposé au conseil municipal par Anik Des Marais, va dans le même sens que les propositions présentées.

Jessy Desjardins informe les membres que la majorité des nouveaux bâtiments sont dotés de thermopompe et que le soutien financier accordé pour le résidentiel favorise cette option. C'est d'ailleurs une tendance générale dans le domaine de la construction. Il ajoute que les subventions sont plus généreuses en Ontario. Il suggère de vérifier s'il peut obtenir des données plus précises à ce sujet ainsi que de vérifier si les subventions s'appliquent également pour la construction d'unifamiliale.

Jessy Desjardins quitte la rencontre à 17 h 21. Le quorum est maintenu.

Les membres s'entendent sur l'importance d'agir et que considérant les coûts-bénéfices, opter pour l'installation d'une thermopompe est essentielle à considérer. Il est ajouté que cette mesure pourrait servir de projet pilote dans un mécanisme de priorisation des actions qui vise à diminuer les GES et que cette action est facilement mesurable.

Il est ajouté qu'une demande de financement n'est pas encore confirmée pour la conversion des fournaies au mazout dans les infrastructures municipales de la Ville tel que prévu dans le Plan climat. Les membres demandent s'il est possible d'avoir un portrait sommaire du nombre de fournaies qui ont été remplacées et celles à venir ainsi que les actions qui sont prévues. Un retour sera fait à ce sujet.

Le Service de la transition écologique tiendra compte des éléments d'information fournis dans la présentation pour informer le conseil municipal en réponse à l'avis de proposition déposé par Anik Des Marais.

Décision :

La Commission de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques appuie la démarche de la Ville qui vise à analyser la possibilité d'adopter un règlement pour interdire l'utilisation des énergies fossiles dans les nouveaux bâtiments résidentiels. Par ailleurs, la Commission propose d'ajouter les bâtiments existants à cette démarche.

8. Varia

8.1. Rapport d'observateur annuel d'Action Climat Outaouais

Il est mentionné que le rapport annuel est maintenant disponible sur le site Web d'Action Climat Outaouais. Les membres sont invités à le consulter. Le lien leur sera transmis.

8.2. Renouvellement des membres de la Commission

Il est mentionné que le comité de sélection se rencontrera sous peu afin de procéder aux renouvellements de certains membres et de pourvoir les postes vacants de la Commission.

Il est ajouté que les plans de travail des comités et commissions seront transmis aux membres ainsi que le tableau de planification des sujets prévus aux séances de 2024.

Les membres sont invités à participer aux consultations publiques en ligne sur le parc du Lac-Beauchamp.

9. Prochaine séance

La prochaine séance de la Commission est prévue le 9 mai 2024.

10. Levée de la séance

*Il est proposé par Anik Des Marais
Appuyé par Mathieu Charron*

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 18 h 03.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière

	
VICE-PRÉSIDENTE ANIK DES MARAIS	SECRÉTAIRE ANICK FORTIN